

<http://www.goyrans.fr>
mairie@goyrans.fr

LE PETIT GOYRANAIS

*Toute l'équipe municipale vous présente
ses meilleurs vœux pour l'année 2009.*

« À LA UNE »

- **Vendredi 16 janvier** : Récital « CANTAR » à **21h** à la salle des fêtes de Goyrans.
- **Vendredi 23 janvier** : Vœux de l'équipe municipale à **18h** à la salle des fêtes suivis d'une collation offerte par la mairie.

État Civil

Naissances

De Gersande COUTURIER, le 4 décembre 2008.

Décès

Le 29 novembre 2008, de Jean Louis CROS, né le 31 mai 1940.

Le 15 décembre 2008, de Julien CAMINAT, né le 19 juillet 1928.

Le Mot du Maire

Le 23 janvier 2009, à 18 heures à la salle des fêtes, lors de la présentation des vœux de la municipalité aux Goyranais, j'aurai l'occasion de dresser un bilan, pour la commune, de cette année 2008 et de vous présenter ce que seront les engagements du conseil municipal pour 2009.

Aujourd'hui, je m'adresse à chacun d'entre vous, pour vous souhaiter une bonne et heureuse année 2009, dans un contexte économique que les « spécialistes » annoncent difficile. En attendant que des solutions de sortie de crise soient trouvées le plus rapidement possible, j'ai la volonté, de rester à l'écoute des Goyranais et d'œuvrer au bonheur de chacun, particulièrement en cette période difficile.

Aux plus jeunes d'entre vous, je souhaite la réussite scolaire, l'épanouissement dans les activités sportives et culturelles, l'amitié et la solidarité des copains. Le conseil municipal vous accompagnera dans vos engagements collectifs, dans la mesure où ceux ci respectent le rythme des autres habitants de la commune. Très prochainement, je vous inviterai à participer à quelques actions en vue d'améliorer l'équipement du terrain de foot notamment.

Pour ceux d'entre vous qui êtes dans le monde du travail, je souhaite la réussite de vos carrières dans un environnement d'entreprises humanisées. Un rythme de vie qui préserve l'équilibre personnel et familial, malgré le stress, les embouteillages, et les problèmes du « quotidien ».

Pour ceux, enfin, qui vivent le temps mérité de la retraite, qu'ils se laissent aller au gré de leur cœur et de leurs envies vers des activités ludiques, mais surtout que leur santé soit la meilleure possible.

Pour tous, je souhaite que nous continuions à faire de Goyrans un lieu de vie harmonieux et qu'ensemble nous continuions à écrire l'histoire d'un village où il fait bon vivre.

Jean-Louis ROBERT

Accueil des enfants à l'école en cas de grève des enseignants

La loi impose aux communes d'assurer l'accueil des enfants, en cas de grève des enseignants, et d'établir une liste de personnes susceptibles d'intervenir au pied levé pour assurer cet accueil.

Les premières applications de cette loi ont montré ses insuffisances et ses dangers ; pour ces raisons, de nombreux maires ont refusé d'assurer cet accueil.

Dans un premier temps et dans l'urgence des premières grèves, nous avons, à Goyrans, assuré cet accueil avec le personnel municipal aidé par les élus, pour faire office de « personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants ». Cela a été fait dans un contexte particulier et ne saurait en aucun cas être la règle.

Par ailleurs, les parents d'élèves ont fait savoir aux élus qu'ils souhaitaient connaître la position du conseil municipal pour l'année scolaire 2008-2009, concernant l'accueil des enfants en cas de grève des enseignants.

Lors du conseil municipal du 11 décembre 2008, les élus ont débattu de cette question et ont fait le constat suivant :

- La qualification des personnes susceptibles d'assurer l'accueil est à la discrétion du Maire et de ce fait sa responsabilité pénale est engagée en cas d'accident.
- L'encadrement des enfants est un métier qui demande une formation appropriée et des qualités reconnues de maîtrise de soi.
- Il apparaît nécessaire d'établir formellement la liste (obligatoire) « des personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants en cas de grève ».
- Il est fait appel aux Goyranais, et en particulier aux parents d'élèves, pour se porter candidat afin d'établir la liste évoquée ci dessus.

Après un long débat, le Conseil Municipal a mis au vote la proposition de motion suivante :

« La municipalité continuera à mettre en place le service minimum d'accueil des enfants à la condition que la liste des personnes susceptibles d'assurer la garde des enfants puisse être constituée. »

Cette motion, votée à la majorité des conseillers présents ou représentés, implique que les Goyranais volontaires pour assurer ce service d'accueil se fassent connaître auprès du secrétariat de mairie. Faute de pouvoir établir cette liste, il appartiendra aux parents d'organiser l'emploi du temps de leurs enfants les jours de grève des enseignants.

Modification de la tarification de la garderie scolaire

La question de la tarification de la garderie est régulièrement soulevée par les parents d'élèves depuis de longues années. Dans les années 90, un tarif unique était appliqué, ce qui a conduit les parents qui n'utilisaient que très peu ce service à demander une réduction. Pour répondre à leur demande, plusieurs systèmes de tarification par tranche ont successivement été mis en place.

Toutefois, le système en vigueur jusqu'en octobre 2008 nous a semblé présenter quelques anomalies :

- les garderies non utilisées (en cas de maladie de l'enfant, ou même de vacances) étaient facturées aux parents ;
- le système basé sur des tranches de tarification entraînait des inégalités (par exemple, **10 €** mensuel pour **5 garderies** hebdomadaires et **19 €** mensuels pour **6 garderies** hebdomadaires) ;
- la tarification de l'ensemble du mois était calculée sur la base de la semaine comportant le plus grand nombre de présences de l'enfant à la garderie (par exemple, la présence d'un enfant une fois par semaine pendant 3 semaines et 6 fois la quatrième semaine du mois donnait lieu à une facturation de **19 €** mensuels pour un total de **9 garderies** utilisées, alors que la présence d'un autre enfant 4 fois par semaine pendant ces quatre semaines donnait lieu à une facturation de **10 €** pour un total de **16 garderies** utilisées).

Par ailleurs, de nouvelles considérations nous ont poussés à réajuster les tarifs :

- évolution des salaires du personnel, conduisant à des augmentations sensibles depuis 2001 ;
- extension des horaires de garderie, pour tenir compte de la nouvelle organisation de la semaine scolaire.

Ainsi, la tarification applicable à partir de novembre 2008 se fait au nombre de garderies effectivement utilisées dans le mois, avec un tarif dégressif en fonction de l'utilisation, comme suit.

Nombre de garderies effectuées dans le mois :	Tarif par garderie :
1 à 3	1,20 €
4 à 8	1,00 €
9 à 16	0,90 €
17 à 24	0,85 €
25 à 32	0,82 €
33 à 40	0,80 €

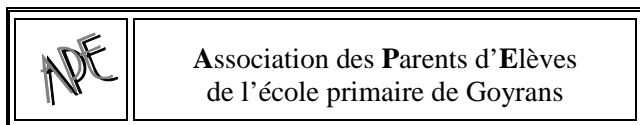
Avec ce système, on ne paye que ce qui est réellement utilisé et il y a plus d'équité grâce à la suppression des paliers.

De plus, par respect envers le personnel de la garderie et pour le bon fonctionnement de ce service, un système progressif de pénalités de retard a été mis en place.

Les élus restent à la disposition des parents pour examiner tout problème particulier.

Il est à noter que cette modification de la tarification de la garderie a été l'occasion d'augmenter la participation communale, qui passe de 28% à 32%.

Appel au don de jouets pour la garderie



Chers Goyrannais,

Noël est passé! Vous êtes déjà en train de tout ranger après les festivités.... Et c'est l'occasion pour vous de faire un tour dans le grenier pour ranger vos guirlandes.

Si lors de votre visite au grenier, vous trouvez des vieux jouets de vos enfants....maintenant devenus grands...ne soyez pas nostalgiques ! Il y a d'autres enfants qui ne demandent que ça...Optez pour l'action 2 en 1 : vous offrez ces jouets délaissés à la garderie de l'école élémentaire et, en même temps, vous faites de la place dans votre grenier.



Nos chers écoliers raffolent de jeux de construction. Alors n'hésitez plus.



Vous êtes les bienvenus à la garderie de l'école élémentaire aux heures d'ouverture : 7h30- 8h50 et 16h-18h30 les lundis, mardis, jeudis et vendredis.

Le premier donateur se verra offrir par l'APE une entrée gratuite pour la soirée Carnaval du 31 janvier !



Village fleuri

VILLAGE FLEURI 2009

BOURSE AUX PLANTES

place des Marronniers

samedi 28 mars 2009

à 15h

Venez nombreux échanger vos boutures et vos graines.

Préparez dès maintenant



Pour plus d'informations, contactez Susan Barke au 06 26 57 10 75

Soirée spectacle costumée organisée par l'APE

En janvier, déguisements et serpentins sont au programme !!!

Samedi 31 janvier, à 19h00, salle des fêtes de Goyrans

Grande soirée spectacle costumée organisée par l'APE
pour les enfants et leurs familles

 « CARNAVAL - galettes des rois » 

*** Réservation obligatoire ***

Chers Goyrannais

Comme chaque année, l'APE organise une fête joyeuse et bariolée pour les enfants et leurs familles. Cette année, le thème choisi est Carnaval.

Traditionnellement, le carnaval est associé au mardi gras, et sa date change tous les ans.

Cette année, il aura lieu SAMEDI 31 JANVIER 2009 dans la salle des fêtes de notre village !

Une fois de plus, celle-ci se transformera en caverne magique dans laquelle on s'amuse et on mange bien.

Au programme des festivités :

Carnaval !

Les enfants déguisés seront les stars du grand écran...

Ambiance Brésil

Avec un show de Capoeira sur percussions : 8 danseurs et musiciens !

Buffet aux couleurs du carnaval :

De la couleur, de la fantaisie pour le buffet dîner.

Ambiance mystère avec un spectacle de magie:

Apparitions et disparitions pour faire briller les yeux de nos enfants...

Les bulles de savon révéleront tous leurs secrets...

Chouquettes, crêpes et galettes des rois :

Il faudra choisir un roi ou une reine...

Pour tout renseignement et pour réserver, vous pouvez contacter l'APE par mail :

ape.goyrans@laposte.net ou par téléphone au 05.61.76.94.05.

Attention, les réservations sont attendues avant le 21 janvier.

Venez nombreux et ... déguisés !!!

Culture à Goyrans

Récital « CANTAR » : des Andes à Buenos Aires, des Indiens au Nuevo Tango ^(1, 2)

Métissage de chants, de musiques et de textes d'Amérique du Sud.

Spectacle musical et poétique à la fois envoûtant, émouvant, sensuel et drôle, « Cantar » est un voyage à travers l'Amérique latine où voix et guitare vous emmènent sur les traces des indiens, des ramasseurs de cotons, des tangueros...

Laissez vous raconter en musique les histoires des peuples d'Amérique du sud, entraînés par un air de Tango, une milonga, portés par la force d'un chant sacré.

Mercedes Garcia : chant, textes

Paul Pace : guitare, voix, sons

Vendredi 16 janvier 2009 à 21 h, à la Salle des Fêtes de Goyrans.

Le spectacle sera suivi d'une Milonga.

« FLOR DE VERANO » ^(1, 2)

Dans notre programme *Flor de Verano* nous souhaitons recréer une journée imaginaire, depuis le levé du soleil jusqu'à la disparition de la dernière étoile ; journée qui reflète la riche et populaire ambiance des colonies, issue des traditions métisses.

Lors de la colonisation des terres du Nouveau Monde ces traditions se forment, alliant les cultures sud-américaines indigènes et la culture espagnole ; elle-même teintée d'influences mozarabes ; avec les rythmes et les mythes africains, liés à l'arrivée des esclaves noirs dans les mines et les plantations.

L'art des troubadours ou des pregoneros médiévaux annonce aussi la pratique devenue légendaire et éternelle de la tradition orale. Entendus et colportés, tonadas et pregones tissent un réseau de souvenirs transmettant jour après jour ces cultures orales métissées qui constituent le savoir populaire des peuples sud-américains, ainsi liés par une même mémoire, indélébile, et dont la sensibilité est la marque du tempérament musical de notre Amérique.

Flor de Verano exprime ainsi, à travers son parcours et sa temporalité, toute la richesse des cultures afro-amérindiennes, qui reconnaît dans sa musique et dans son expression, son origine et son authenticité.

Diana Baroni : chant

Lincoln Almada : harpe

Vendredi 13 février 2009 à 21h, salle des fêtes de Goyrans

⁽¹⁾ Contact : Robert Guillén (05 61 76 77 74).

⁽²⁾ Participation aux frais : 10 € / personne ; tarif réduit (étudiants, chômeurs) : 8€.

Transport à la demande

Aujourd'hui, à Goyrans, l'avenir passe par le transport à la demande (TAD) à haute fréquence.

Les communes des coteaux adoptent un mode original de transport public et collectif ouvert à toutes et à tous. Un dispositif unique va irriguer 9 communes pour remplacer le réseau urbain de première génération dans le secteur des coteaux. Nom de code TAD 119.

Date de mise en service : **Lundi 23 Février**. Fonctionnement : **7/7 j de 6h00 à 00h30**.

Un TAD119 à consommer à volonté.

Le nouveau cocktail abouti à la formule TAD 119 qui propose une approche personnalisée des trajets, une offre de service public étendue vers une meilleure couverture du territoire, vers une meilleure offre horaire, vers une offre personnalisée du système de réservation aux multiples médias. Le mode de tarification reste inchangé.

Nom de code TAD 119.

Plage de fonctionnement : de 6h00 à 00h30, 7 jours sur 7.

Fréquence de fonctionnement : toutes les 30 minutes. Le transport fonctionne sur réservation.

Réservation : par téléphone (en appelant le n° vert 0800 929 929).

Réservation également possible par SMS et Internet (en cours de réalisation).

Tarif : 1 unité pour 1 heure d'utilisation du réseau soit environ 1 Euro 40.

Notez que la liaison avec Toulouse se fera en direction des stations de métro de la ligne B de Ramonville et de L'université Paul Sabatier. De plus amples informations vous seront apportées dans le prochain numéro du « Petit Goyranais » et mises en ligne sur le site www.goyrans.fr (Rubrique « Transports »).

Pour plus d'information sur le transport à la demande actuel consultez le site de Tisséo : <http://www.tisseo-urbain.fr/tad/>.

Pascal DUVERT

Atelier d'écriture

Vous habitez Goyrans depuis toujours,
Vous habitez Goyrans depuis longtemps,
Vous habitez Goyrans depuis peu de temps,
Vous vous y sentez bien ;

Dans le cadre de l'opération mémoire lancée par la municipalité, je vous propose de partager avec les autres habitants ce que vous ressentez pour votre village, ce que vous savez de son histoire, de son évolution.

À cette fin je vous propose un atelier-écriture où vous pourrez vous exprimer sur le sujet et vos textes viendront enrichir la mémoire existante ;

Cet atelier se veut intergénérationnel et s'adresse à tous les Goyranais à partir de douze ans.

Le premier aura lieu le vendredi 30 janvier à 14h30, le second durant les vacances d'hiver, le mardi 10 février à 14h30, dans la salle du conseil.

Je vous y attends avec plaisir et vous dis à bientôt.

Christiane BONNE

Tribune libre

Jour de neige à GOYRANS

Elle était annoncée, elle est arrivée.

Mercredi soir vers 19 heures certains goyransais, surpris ont du laisser leurs voitures en bas des coteaux et s'offrir un footing nocturne.

Jeudi matin à 7 heures, des conseillers ont organisé un « PC de crise » pour répondre aux habitants, être en relation avec les écoles et le SIVURS chargé de distribuer les repas.

Pas d'école, mais un accueil des enfants ; pas de distribution de repas : les parents se sont organisés, les services du département, alertés à la première heure, nous ont fait comprendre que Goyrans n'était pas prioritaire dans le rétablissement des routes.

Quelques situations professionnelles difficiles, des voitures dans les fossés (on peut conseiller des itinéraires, mais chaque conducteur est responsable), mais d'une façon générale une situation traversée dans le calme.

La commune a géré au coup par coup les situations particulières. Merci aux agents techniques de la commune qui avec peu de moyens ont fait ce qu'il fallait : signalisation des itinéraires dangereux, dessalages spécifiques, transport de personnes.

Des ados ont aidé le facteur dans la distribution du courrier.

Un goyransais est même venu en mairie pour dire que son quad était au service des situations difficiles (merci à lui).

Pour positiver, il y eu même du plaisir, jeudi après midi alors que le soleil était de la fête de voir les enfants et leurs parents profiter de la neige.

Des solutions pour l'avenir sont à envisager : les équipements individuels, faire pression auprès des services de la DDE pour que les habitants de Goyrans et des coteaux soient considérés comme ceux du reste du département ; la mise en place de moyens humains et matériels mutualisés avec les communes environnantes sera mise à l'étude.

Jean-Louis ROBERT

La fin de la décharge verte des Pins

Durant l'été 2008, la municipalité a pris la décision d'interdire la dépose des déchets verts à l'entrée du lotissement des Pins, une décision dérangeante, mais devenue nécessaire.

Le problème des déchets verts a toujours été délicat au lotissement des Pins, en raison de leur abondance et de leur spécificité, notamment en ce qui concerne les aiguilles de pins. Au fil du temps, des résidents avaient réalisé une décharge verte, dissimulée à l'entrée du lotissement. On y accédait par un petit sentier qui serpentait entre les arbres, sur une trentaine de mètres. Cette décharge était pratique, bien conçue, à l'abri des regards, son principe avait même reçu l'assentiment du maire du village venu la visiter et qui estimait que, faute de mieux, elle constituait une solution acceptable dans un contexte difficile de redéfinition de la politique du SICOVAL en matière de déchets verts. Un spécialiste du problème des déchets verts l'avait même jugée parfaitement sûre (pas de risque particulier d'incendie).

Hélas, cette solution, pratique pour tous, a connu un certain nombre de dérives : certains y ont déposé à l'occasion des gravats et quelques sacs poubelle ; d'autres ont versé leurs déchets à la vue de tous les regards, à même le petit parking. Le temps de la polémique est arrivé, celui des prises de bec, celui des lettres officielles adressées à la municipalité. Il a bien fallu ... « légiférer ».

Ainsi, le manque de citoyenneté des uns a rendu inapplicable une solution qui était judicieuse et, dans son principe, parfaitement viable... faute d'une solution mieux adaptée. Personnellement, je regrette cette petite décharge verte si pratique dont la proximité m'aurait presque donné l'envie de me mettre au jardinage.

Pascal LACROIX

Dates à retenir

Vendredi 16 janvier 2009

Récital « CANTAR », à **21h** à la salle des fêtes de Goyrans.

Vendredi 23 janvier 2009

Vœux de l'équipe municipale, à **18h** à la salle des fêtes, suivis d'une collation offerte par la mairie.

Vendredi 30 janvier 2009

Atelier d'écriture, à **14h30** dans la salle du conseil de la Mairie de Goyrans.

Samedi 31 janvier 2009

Soirée spectacle costumée organisée par l'APE, à **19h** à la salle des fêtes.

Mardi 10 février 2009

Atelier d'écriture, à **14h30** dans la salle du conseil de la Mairie de Goyrans.

Vendredi 13 février 2009

« Flor de Verano », à **21h** à la salle des fêtes de Goyrans.

Samedi 28 mars 2009

Bourse aux plantes, à **15h** place des Marronniers.

Comité de rédaction « LPG » : Susan Barke, Karine Ramon, Martine Petit-Anoro,
Pascal Lacroix, Jean-Louis Robert, Stéphane Schaak